

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON.

Année 1856.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME TROISIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue Centrale-St-Pierre, 20.

1856.



DESCRIPTION

D'UNE

ESPÈCE NOUVELLE DE COLÉOPTÈRE

DU GENRE **ORCHESIA**,

PAR

E. MULSANT et GODART,

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 11 février 1836.)

Orchesia maculata.

Suballongée ; garnie de poils fins, soyeux et couchés. Tête, prothorax et écusson d'un brun noir ou d'un noir brun : celui-ci noté de deux fossettes basilaires. Antennes d'un fauve testacé ; à massue en partie obscure de quatre ou cinq articles. Elytres d'un fauve testacé ; marquées chacune de deux taches et d'une bande transversale noire ou noirâtre : la première tache, ovale, discale, sur le second septième de leur longueur ; la deuxième, marginale, vers les deux cinquièmes ; la bande, vers les deux tiers. Poitrine brune ; ventre et pieds d'un fauve testacé.

Long. 0,0036 (2 1/21.). Larg. 0,0020 (9/10 1.).

Corps suballongé ; longitudinalement un peu arqué ; peu convexe ; garni de poils fauves , fins et couchés. Tête finement ponctuée ; pubescente ; brune : labre et parties de la bouche d'un fauve testacé. Palpes de cette dernière couleur. Antennes d'un fauve testacé sur leur première moitié et à l'extrémité du dernier article , brunes sur le reste ; à premier article allongé , renflé : le deuxième un peu plus gros et à peu près aussi long

ou à peine moins long que le troisième : les quatre ou cinq derniers constituant une massue fusiforme. *Yeux* noirs ; à grosses facettes ; séparés, l'un de l'autre, dans leur point le plus rapproché, par un espace égal aux deux tiers ou aux trois quarts de celui qui sépare les antennes entre elles, à leur base. *Prothorax* obtusément arqué ou subarrondi en devant ; à angles antérieurs inclinés et invisibles en dessus ; élargi en ligne courbe assez régulière jusqu'aux trois quarts de sa longueur, offrant vers les angles postérieurs ou un peu avant, sa plus grande largeur ; d'un tiers environ plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; presque en ligne droite à son bord postérieur, avec les angles à peine courbés en arrière et le tiers médiaire à peine plus prolongé en arrière, à peine sinué de chaque côté de cette partie médiaire qui est tronquée ou plus sensiblement en ligne droite : médiocrement convexe en devant, peu convexe en arrière ; noté, vers chaque quart externe de sa base, d'une fossette longitudinale ou triangulaire assez marquée, avancée jusqu'au tiers postérieur de la longueur ; d'un brun noir ; pointillé d'une manière presque squammuleuse ; garni de poils fauves, fins et couchés. *Ecusson* presque en carré, une fois plus large que long, un peu arqué en arrière à son bord postérieur ; brun ; pointillé ; pubescent. *Elytres*, en devant, de la largeur du prothorax à ses angles postérieurs ; quatre fois environ aussi longues que lui ; subparallèles depuis la base jusqu'à leur milieu, rétrécies ensuite, et plus sensiblement depuis les deux tiers jusqu'à l'angle sutural ; peu convexes sur le dos ; relevées à la suture en un rebord sutural, affaibli près de la base et prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité, paraissant, par là, rayées d'une suture juxta-suturale ; superficiellement pointillées, presque lisses ; garnies de poils d'un fauve testacé, très-fins, soyeux et couchés ; d'un fauve testacé, ornées chacune de deux taches et d'une sorte de bande transversale noires ou d'un noir brun : la première tache, la plus grosse, ovale, couvrant plus du tiers médiaire de la largeur, sur

le deuxième septième de la longueur : la deuxième, ponctiforme, située près du bord externe, vers les deux cinquièmes de leur longueur, ordinairement moins marquée ou plus faiblement apparente : la bande, située vers les deux tiers de leur longueur, constituant avec sa pareille une bande un peu arquée en avant, paraissant composée de trois taches subponctiformes liées ensemble. *Repli* prolongé jusqu'à l'extrémité du troisième arceau ventral, où il se réduit à une tranche. *Dessous du corps* brun ou d'un brun fauve sur les parties pectorales, fauve ou d'un fauve testacé sur le ventre ; pointillé ; parcimonieusement pubescent. *Postépisternums* quatre fois aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds* d'un fauve testacé.

PATRIE : la Sicile.